



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Le ministre*

*Paris, le – 1 FEV. 2021*

Monsieur l'inspecteur général,

En 2004, vous avez attaché votre nom à un rapport de l'inspection générale de l'Education nationale sur les atteintes portées, au nom de convictions religieuses, aux principes républicains, et notamment au principe de laïcité. Vous savez donc mieux que personne à quel point ce dernier est un pilier de la République française et de son école.

Si, durant de nombreuses décennies, la laïcité a contribué à la stabilité et à la cohésion de notre nation, force est de constater qu'à présent, sa compréhension et son évidence ne paraissent plus aller de soi.

Portée au cours de ces trente dernières années par une inflation d'adjectifs qui, sous couvert de caractériser la laïcité, n'ont fait qu'en altérer le sens, une appréhension confuse de ce principe essentiel a conduit à une transmission défailante au sein même de l'institution censée l'incarner, comme le souligne le rapport que m'a remis l'inspection générale en novembre 2019. Or seule une laïcité bien comprise par les professeurs peut être une laïcité bien transmise aux élèves.

Pour mener à bien cette tâche de clarification, j'ai souhaité, dès mon arrivée à la tête de ce ministère, installer à mes côtés une institution spécifiquement consacrée à cette question et composée de personnalités dotées à la fois d'expertise et d'expérience. Présidé par Madame Dominique Schnapper que vous connaissez bien, le *Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République* est chargé de "préciser la position de l'institution scolaire en la matière et réfléchir aux modalités d'action les plus pertinentes pour faire partager à tous les enfants de la République la signification de la laïcité et en assurer le respect serein dans l'espace scolaire".

Dans le même temps, chaque rectorat s'est doté d'une équipe académique "Laïcité et valeurs de la République" chargée d'aider et de soutenir les personnels et en particulier les professeurs, dans leurs missions quotidiennes, en se rendant sur place en cas de signalement d'un incident mettant en cause ce principe ou ces valeurs.

Ainsi avons-nous déjà fait beaucoup, mais beaucoup reste à faire. Les incidents qui ont suivi le terrible assassinat du professeur Samuel Paty suffiraient à eux seuls à justifier l'important travail de clarification et de formation qu'il nous revient encore de réaliser.

Monsieur Jean-Pierre OBIN  
Inspecteur général honoraire

.../...

Par ailleurs, je relève que l'atelier du *Grenelle de l'éducation* consacré aux valeurs de la République et à la protection des personnels a également mis en avant la nécessité d'une formation pérenne à l'appréhension des principes républicains, à la fois commune et adaptée aux contextes locaux, aux besoins de la vie collective de chaque école et établissement.

Enfin, le projet de loi confortant le respect des principes de la République, actuellement en débat devant le Parlement, prévoit une formation générale à l'intention de tous les personnels de la fonction publique.

Dans ce contexte, je souhaiterais que, fort de votre expérience, vous nous aidiez à accompagner les chefs d'établissement et les directeurs d'école à installer ces valeurs républicaines au cœur des préoccupations de la vie scolaire. Une telle contribution pourrait s'exprimer de trois manières.

D'une part, en intervenant sur le volet de la formation des personnels de l'Éducation nationale, notre ambition étant d'en faire un exemple pertinent avec l'ambition de le déployer auprès des autres personnels de la fonction publique.

D'autre part, en apportant votre appui à la mise en place, dans les établissements, de temps de réflexion appropriés, notamment à l'occasion des journées de pré-rentree ou, en cours d'année, par l'organisation d'ateliers collectifs.

Enfin, en contribuant aux formations *ad hoc* que nous pourrions développer dans le cadre de la formation continue.

Pour ce faire, vous travaillerez en étroite collaboration avec le Conseil des Sages, l'IGÉSR et la DGESCO, et vous pourrez ainsi contribuer à l'évaluation des outils et ressources qu'ils ont conçus afin d'en permettre la plus large diffusion ainsi qu'une bonne appropriation par les acteurs de terrain. Vos interventions dans le cadre de formations sur le terrain seront ainsi essentielles pour vous assurer de cette appropriation.

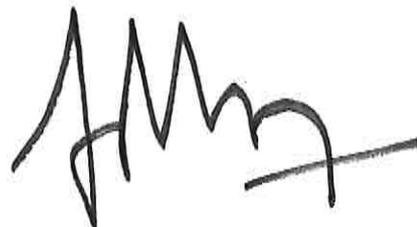
En tant que de besoin, vous pourrez en outre solliciter les autres directions concernées de l'administration centrale - principalement la DGRH qui travaille elle-même en étroite collaboration avec la DGESIP, l'IH2EF, le réseau Canopé et, dans les rectorats, les équipes académiques "Laïcité et valeurs de la République".

Au-delà du ministère de l'Éducation nationale, de son ministère délégué et de ses secrétariats d'État, il vous sera loisible de consulter les services chargés de la formation dans les autres secteurs de la fonction publique, afin, dans toute la mesure du possible, de vous inspirer de certaines pratiques - voire, d'en inspirer.

Ces différentes collaborations vous permettront de concevoir l'organisation d'un programme pluriannuel de formation qui devra pouvoir commencer à être mis en œuvre dès la prochaine année scolaire. Une première étape de votre mission consistera en la remise, à la fin du mois d'avril 2021, des premiers éléments de votre réflexion.

Je sais pouvoir compter sur vous et vous remercie d'accepter cette mission.

*Avec toute ma confiance,*



Jean-Michel BLANQUER

Copie à :

Madame la présidente du Conseil des sages de la laïcité  
Madame la doyenne de l'IGESR  
Madame la Secrétaire générale du MENJS  
Monsieur le directeur général de l'enseignement scolaire  
Monsieur le directeur général des ressources humaines  
Monsieur le directeur de l'IH2EF  
Madame la directrice générale du Réseau Canopé